La lettre de Saint-Paul

Aout 2020

Chères Saint Pauloises et Saint Paulois,

*Permettez-moi, tout d'abord, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux et moi-même de vous **remercier** pour votre **confiance** lors des élections du 15 mars.*

*Ces élections ont été perturbées par une **crise sanitaire** d'une intensité inédite, dont les répercussions économiques et sociales ne sont pas encore faites pleinement sentir avec le spectre d'un retour permanent, nous imposent une adaptation de tous les instants.*

*Je tiens à remercier tous les professionnels de santé, les commerçants, et artisans qui sont restés ouvert pendant le confinement pour nous **servir**. J'ai une grande pensée aussi pour tous les autres qui ont subi une fermeture administrative mettant parfois en **péril** leur activité.*

Un grand merci !

*Pour l'après, c'est **l'adaptation** au jour le jour qui perdure, le virus est toujours là, ne l'oublions pas !*
*Soyez assurés de la disponibilité du conseil municipal pour vous accompagner et **construire ensemble** ce nouveau quotidien, dans le respect des gestes barrières.*

Bonne rentrée à tous,
Prenez soin de vous.

Stéphanie Vallée
Conseillère départementale
Maire de Saint Paul

SOMMAIRE

Le nouveau conseil Municipal

Infos Municipales

Associations, Manifestations et vie du village

Dossier : Les nouvelles gouvernances 2020

- Syndicat des eaux des deux vallées
- Tulle Agglo

Le conseil municipal issu des élections du 15 mars 2020

<table>
<tr><td colspan="2"> </td><td colspan="2">Maire : Stéphanie Vallée

Présidente et membre des commissions
Syndicat des Eaux des deux Vallées (titulaire)
Fédération départementale de l’électrification (titulaire)
Référent tourisme pour Tulle Agglo
Référent pour les associations communales</td></tr>
<tr><td> </td><td>Premier adjoint :

Cédric Bouillaguet</td><td> </td><td>Deuxième adjoint :

Marc Jos</td></tr>
<tr><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (titulaire)
Commission des Finances
Commission des travaux et de la voirie
Commission du personnel communal
Référent voirie/assainissement pour Tulle Agglo
Référent ONF et gestion du patrimoine non bâti</td><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (titulaire)
Commission des Finances
Commission des travaux et de la voirie
Commission sécurité, référent sécurité, sécurité routière
Syndicat des Eaux des deux Vallées (titulaire)
Fédération départementale de l’électrification (suppl.)
Référent ordures ménagères pour Tulle Agglo</td></tr>
<tr><td> 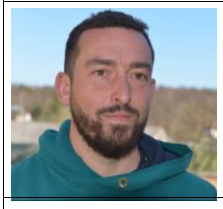 </td><td>Conseiller municipal :

Jérôme Blondet</td><td> </td><td>Conseillère municipale :

Jacqueline Chantalat</td></tr>
<tr><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (titulaire)
Commission Caisse des écoles, Affaires Scolaires et regroupement pédagogique</td><td colspan="2">Commission Affaires Sociales (CCAS)
Commission de la communication</td></tr>
<tr><td> </td><td>Conseillère municipale :

Viviane Chazalviel</td><td> </td><td>Conseillère municipale :

Mélanie Legendre</td></tr>
<tr><td colspan="2">Commission Caisse des écoles, Affaires Scolaires (CCAS) et regroupement pédagogique
Fédération départementale de l’électrification (suppl.)</td><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (suppl.)
Commission des Finances
Commission de la communication</td></tr>
<tr><td> </td><td>Conseillère municipale :

Sandrine Moiroud</td><td> </td><td>Conseiller municipal :

Jean-Pierre Nard</td></tr>
<tr><td colspan="2">Commission Affaires Sociales (CCAS)
Commission caisse des écoles, affaires scolaires et regroupement pédagogique
Commission gestion du patrimoine communal
Référent pour les associations communales</td><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (suppl.)
Commission Affaires Sociales
Syndicat des Eaux des deux Vallées (suppl.)
Référent ONF et gestion du patrimoine non bâti</td></tr>
<tr><td> </td><td>Conseillère municipale :

Dominique Salles</td><td> </td><td>Conseiller municipal :

Jean-Pierre Tintignac</td></tr>
<tr><td colspan="2">Commission d’appel d’offres (suppl.)
Commission Affaires Sociales (CCAS et ICA)
Syndicat des Eaux des deux Vallées (suppléante)
Fédération départementale de l’électrification (titulaire)</td><td colspan="2">Commission des travaux et de la voirie
Commission de la communication</td></tr>
</table>

Le Budget 2020

Budget principal
- Dépenses/ Recettes de Fonctionnement : 398 416.72 €
- Dépenses/Recettes d'Investissement : 182 499.02 €

Budget Ecole
- Dépenses/Recettes de Fonctionnement : 97 486.00 €

Budget Lotissement
- Dépenses/Recettes : 58 981.25 €

Taux d'impositions (inchangé / 2019)
Taxe d'habitation : 7.50 %
Taxe Foncière (Bâti) : 8.00 %
Taxe Foncière (Non Bâti) : 59.30 %

Subventions aux associations
Associations de la commune 150 € : Société de chasse, Association Pierre Fontaine, Foyer Rural, APE des trois écoles, Genêt d'Or, Moto Club saint paulois
Associations extérieures à la commune 100€ : Fermes du Doustre, Rando Doustre, Don du Sang, AMF Téléthon, Ligue contre le cancer, SOS violences conjugales.

Etudes et travaux 2020

Amélioration acoustique et équipements de projection dans la salle polyvalente

Après consultation, les entreprises suivantes ont été retenues pour faire les travaux :
Elec avenir (électricité) : 240 € HT
Corrèze audio diffusion (équipements de projection) : 4 423.21 € HT
Graille (panneaux acoustiques) : 5 743.00 € HT

Le plan de financement sera le suivant :
TOTAL DES DEPENSES : 10 406.21 € HT

RECETTES
Subvention du Conseil départemental 30 % : 3 121.86 € HT
Fond libre de la commune : 7 284.35 € HT
TOTAL RECETTES 10 406.21 € HT

Maison des associations : modifications électriques et création d'un point d'eau

Après consultation, les entreprises suivantes ont été retenues pour faire les travaux :
Sarl Bachellerie pour la plomberie pour un montant de 1320€HT
Avenir Elect pour l'électricité pour un montant de 622.75€ HT

Le plan de financement est le suivant :
DEPENSES
TOTAL DES TRAVAUX 1942.75 € HT

RECETTES
DETR 2020 (Etat) : 913.00 € HT
Subvention du Conseil départemental 20 % : 388.55 € HT
Fond libre de la commune : 796.93 € HT
TOTAL RECETTES---------- 1942.75 € HT

Mise en conformité électrique de l'installation des cloches de l'église et de l'équipement de commande

L'installation se compose de 2 cloches équipées de 2 moteurs de volée et 2 moteurs de tintement, celle-ci réalisée il a 36 ans. Seul le moteur de tintement de la cloche 1 date de 2007.

Le tableau de commande ne répond à aucune des normes de protection sur les personnes et les lignes électriques d'alimentation sont extrêmement vétustes.

Par conséquent, le conseil municipal a décidé d'accepter devis CESSAC HONORE pour la mise en conformité de cette installation pour un montant de 3820€ HT.

Cette installation permettra également, un pilotage automatique des heures d'été et d'hivers

Les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année.

Site internet

La commune a signé une convention de projet pédagogique avec Corrtech – Correze digital School pour la création de son site internet

Le site sera bientôt prêt, lancement à la rentrée !

La 4G au relais des « Grenoulliers »

Bouygues, Free, Orange et SFR se sont entendus suite à un accord avec l'état pour installer une antenne 4G commune sur le pylône des Grenoulliers. Les travaux d'installation de l'antenne sont prévus les 06 et 07 octobre 2020 (la route départementale sera totalement barrée pour permettre cette opération)

Construction d'un local communal et associatif

La commune de Saint Paul a demandé une proposition de chiffrage de travaux à l'entreprise FG ECO Floran GAYE pour la réalisation d'un bâtiment devant intégrer un local associatif et un atelier communal.

Les besoins

Bâtiment si possible isolé d'environ 100 m² comportant :
- Une partie local communal pour le personnel d'entretien de la commune comportant :
· 1 pièce de stockage atelier
· 1 sanitaire (le même sanitaire pourra être utilisé avec le local attenant)
· 1 coin vestiaire.
- Une partie local associatif avec :
· 1 pièce commune
· 1 sanitaire
· 1 pièce indépendante pour aménagement d'une seconde salle

· 1 stationnement suffisant
· Assainissement collectif ou individuel
· Ensemble des réseaux

L'étude a été menée sur 5 terrains différents pressentis (1 seul étant la propriété de la commune et un déjà construit ferait l'objet d'une rénovation adapté aux besoins)

Le montant de cette opération varie entre 112 000 €HT et 143 500€ HT (sans compter le prix d'achat de terrain) des variantes sont à l'étude pour diminuer les couts et les négociations d'achat sont en cours.

Ordures Menageres & Encombrants :

Un masque par terre par-ci, des planches, des cartons abandonnés par-là, ou encore des sacs de gravats "déposés" façon décharge à côté d'un conteneur à ordures ménagères. Nous observons malheureusement de plus en plus ces incivilités sur la commune tout comme le reste du territoire et l'ampleur du phénomène est assez inquiétante. C'est pourtant bien interdit par la loi et passible d'une amende. Son montant est d'ailleurs susceptible d'évoluer largement à la hausse dans les prochaines semaines.

Afin d'interpeller les habitants du territoire sur le sujet, et avant la verbalisation nous allons mettre en place en septembre des grandes banderoles à proximité des sites de dépôt des ordures ménagères pour rappeler qui ces endroits ne sont pas des décharges.

Vieillemaringe, Mai 2020

Chataur le jeune, Juillet 2020

Même prises sur le fait, certaines personnes ne se sentent pas concernées !

L'ECOLE COMMUNALE

A la rentrée de septembre notre école accueillera **23 élèves** : 7 CE2, 10 CM1 et 6 CM2

Retour à la semaine de 4 jours d'école : les trois communes du RPI ont validés la décision du conseil d'école et pour aider les parents dans le mode de garde des enfants le mercredi, une garderie est mise en place de 7h30 à 18h00 à Saint Martial de Gimel (renseignements & inscriptions à la mairie de St Martial)

Les horaires de classe sont désormais : **8h45- 11h45 / 13h40- 16h40**

Le protocole sanitaire tel qu'il était en place à la sortie des classes en Juillet sera maintenu en septembre. La cantine sera assurée pour les élèves.

Activité en prévision (si les conditions sanitaires le permettent)

Les interventions proposées par l'APE musique/chant pour St Martial et St Paul et les séances « air de jeux » ont donc été écourtée pour cause de confinement.

Les séances seront réorganisées à la rentrée.

Les fermes du Doustre interviennent dans les écoles comme chaque année à l'occasion de la semaine du goût : propositions de visite de ferme pour octobre.

Retour sur la période particulière post confinement :

L'équipe des enseignantes du RPI a remercié les mairies et le personnel communale pour leur soutien et leur aide à la réorganisation des classes et au respect des règles sanitaires imposées.

A la réouverture le 18 mai, 8 élèves sur 24 ont été accueilli à l'école.

Le nombre maximal d'accueil était de 11 élèves dans le respect du protocole sanitaire très strict (4m² / élève)

Les élèves venaient le lundi, mardi, jeudi en présentiel et le vendredi était consacré à l'école à distance pour tous sauf avec les élèves prioritaires qui étaient en classe.

Le repas se prenait en classe pour limiter les déplacements et contacts entre les enfants.

Les salles étaient désinfectées 2 fois par jour.

Nouvelle organisation à partir du 22 juin : tous les élèves pouvaient revenir en classe, nous avions 14 élèves sur 24. La distanciation physique était moins stricte et les élèves ont pu réintégrer le réfectoire (distance >1m entre enfant), le protocole de désinfection des locaux était le même.

Le Centre Communal d'Action Social

Les nouveaux membres du CCAS :

Stéphanie VALLEE, Présidente
Jérôme LALÉ, Vice-président
Serge BRUSSET, régisseur suppléant
Jacqueline CHANTALAT
Odette VIEILLEFONT
Jean-Pierre NARD
Colette NORELLE
Sandrine MOIROUD
Dominique SALLES
Annie BEAUVERIE

LES Aides
(Demande écrite à faire au CCAS)

Permis de conduire (Auto ou moto) : **50 €**
Matériel pour l'apprentissage : **100 €**
Etudes Post Bac : **50€**
Loisirs Extrascolaire des enfants : **40€**
Aide de **100 €** aux habitants de la commune qui souhaitent passer le **diplôme du BAFA.**
Aides exceptionnelles (chauffage, cantine…) **:** montant définit par la commission sur examen de dossier.

Budget 2020 : 4 960.31 euros

Renseignements en Mairie aux heures d'ouverture

Action à venir :

Création de « boites à lire » dans les villages

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

ETAT CIVIL

NICOLAS Odette

Le 24 Juin 2020

SOURIS Renée

Le 06 Février 2020

COCHET Louis

Le 13 Juillet 2020

Associations, Manifestations et vie du village

SOCIETE DE CHASSE

Réouverture de la saison : 13 Septembre à 8h00

Il est par contre impossible d'affirmer avec certitude que la chasse ouvrira dans des conditions identiques aux saisons précédentes. En effet, les mesures sanitaires que chacun doit respecter évoluent régulièrement, en fonction de la propagation du virus. Qu'en sera t'il début Septembre ? Personne ne le sait.

La société s'installe provisoirement chez un membre de l'association dans l'attente d'une solution de relocalisation.
La mairie étudie la création d'une salle attenante au futur garage communal, 5 solutions chiffrées ont été présentées au membre du bureau de la chasse.
Outre le prix, le choix de l'emplacement n'est pas simple car il faut conjuguer avec les règles d'urbanisme (donc un terrain constructible ou un bâtiment existant) et un endroit compatible avec les activités de la société.
A suivre !

Le président, Mickael CLARISSOU

MOTO CLUB SAINT PAULOIS

Reprise des activités et solidarité :
Participation des pilotes de l'association à une journée d'entrainement en Creuse organisé par l'Enduro club Aubussonais dont l'ensemble des fonds des engagements ont été reversés à l'association Agardom dont les salariés ont été en première ligne pendant la crise sanitaire.

Le 30 Aout, c'est à Saint Paul que les pilotes se retrouveront pour une journée d'entrainement.

Fabrice Borie, président.

Pierre Fontaine

Depuis quelques mois, La Pierre Fontaine est calme. Trop ?

La pétanque détente avait tenté un timide lancer de boules les vendredis soir, sur le terrain balisé, dans une ambiance toujours sympathique… Certes, mais voilà, les mesures de précaution liées au Covid19 ont conduit notre association à ne plus organiser ces soirées cet été.

Les ateliers sont momentanément à l'arrêt…la danse, la peinture, le patois, l'informatique, les vieux papiers pourraient redémarrer, nous l'espérons, courant septembre.

La séance **« découverte de la généalogie »** est reprogrammée pendant les vacances de Toussaint samedi 24 octobre à 14h30.
Cette manifestation sera enrichie par une expo sur le même thème : l'arbre, ses racines…

Quant à l'exposition **« l'eau dans tous ses états »** prévue sur 10 jours, elle est reportée en 2021.

Cet été est bien tristounet… La mise au repos forcé des activités de toutes les associations sera, nous souhaitons, une parenthèse qui va vite se refermer… Nous n'aurons alors que plus de plaisir à nous retrouver, partager des moments de convivialité, proposer de nouveaux ateliers et préparer les expositions…
La Pierre Fontaine se réjouit d'accueillir de nouveaux membres et est à l'écoute de toute suggestion. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, ci-dessous les coordonnées de l'association.

Tel : 05 55 26 95 03 / 06 79 13 01 62
Mail : lapierrefontaine@orange.fr
Adresse du blog : http://lapierredefontaine.skyrock.com/
Facebook : association "la pierre fontaine" :
https://www.facebook.com/groups/378346305527998/?fref=ts

Pour La Pierre Fontaine, Colette NORELLE

FOYER RURAL

L'année 2020 sera une année stérile, puisque tous les projets que nous avions ont tous avortés (hormis la soirée fruits de mer du 8 FEVRIER).

La pandémie qui s'abat sur l'humanité, même si à ST PAUL nous avons été épargnés jusqu'ici, nous a conduit à prendre des décisions de report ou d'annulation qui à notre sens ont été raisonnables et responsables.
La dernière en date est la journée du 29 Août qui devait rassembler toutes les personnes qui un jour ont porté les couleurs du FOYER RURAL de ST PAUL et qui connaissait un réel engouement.
C'est un projet qui nous tient à cœur et que nous reportons en 2021 en espérant que d'ici là nous serons débarrassés de ce fichu virus. Faisons confiance à nos scientifiques qui vont bien finir par trouver un vaccin.
A l'adresse de ces derniers, des soignants et de toutes les personnes qui se sont mobilisées pour combattre ce fléau…**MERCI INFINIMENT ET PROFOND RESPECT !**

Les membres du FOYER sont bien évidemment démobilisés, comme beaucoup d'associations, mais après cette « année sabbatique » nous espérons qu'ils reviendront plus motivés que jamais pour vous faire vivre d'agréables moments de convivialité, et de retrouvailles tant espérées !

Dans notre cher et paisible petit village où il fait encore bon vivre, malgré nos divergences, malgré nos différences, rassemblons-nous pour déguster ensemble les recettes du « bien vivre ensemble » autour de la table du bonheur.

En cette fin d'été nous vous souhaitons d'en profiter un maximum sans oublier les gestes barrière, garants de notre santé…Prenez soin de vous, de vos proches et à très vite pour des nouvelles festivités.

Pour le FOYER, Alain NICOLAS

Infos Diverses

Retrouvez sur la place de la Salle des fêtes ***PIZZA FAUCI*** *deux fois par mois les* **mercredis à partir de 18h00**

Devant l'église tous **les lundis matin** *(à partir du 1er septembre)*
Les légumes du Roc *(légumes de saison)*

DOSSIER : LES NOUVELLES GOUVERNANCES 2020

LE SYNDICAT DES EAUX DES DEUX VALLEES

Présidente : Françoise Maugein (élue à Clergoux)

1er Vice-président : Gérard Tourneix (élu à Gimel les cascades)
2ème Vice-président : Antony Faury (élu à St Bonnet Elvert)
3ème Vice-président : Vincent Mosquera (élu à Sainte Fortunade)
4ème Vice-président : Richard Glenz (élu à Argentat)

Les autres membres du bureau : *Pierre Calmette (Laroche Canillac), Serge Pellisier (Chanac les mines), Roger Chassagnard (Laguenne sur Avalouze), Jean-pierre Valladour (Champagnac le noaille), Jean-pierre Peuch (Gumond), Roland Pouget (Champagnac la prune), Daniel Ringenbach (Lagarde Marc la tour)*

N° de tel en cas d'urgence : 06 89 96 83 97
N° accueil administration : 05 55 26 21 60

Président :

Michel Breuilh

Conseiller municipal Tulle

Tulle agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Première vice-présidente :
Betty Dessine
Maire de Chamboulive
Déléguée aux Finances et aux Affaires générales

Deuxième vice-président :
Bernard Combes
Maire de Tulle
Délégué au Développement économique

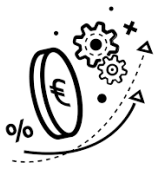

Troisième vice-président :
Jean-François Labbat
Maire de Corrèze
Délégué à la Relation avec les communes, à la communication, au projet de territoire et au numérique

Quatrième vice-présidente :
Ana Maria Ferreira
Conseillère municipale Tulle
Déléguée à l'habitat, à la politique de la ville et aux gens du voyage

Cinquième vice-président :
Éric Bellouin
Maire de Saint-Clément
Délégué à la transition écologique et énergétique, au programme LEADER, au plan climat air énergie territorialisé

Sixième vice-présidente :
Yvette Fournier
Conseillère municipale Tulle
Déléguée à l'attractivité et l'aménagement du territoire, à la formation, à l'enseignement supérieur

Septième vice-président :
Jean Mouzat
Maire de Chanteix
Délégué aux travaux, à la voirie et au patrimoine

Huitième vice-présidente :
Stéphanie Vallée
Maire de Saint-Paul
Déléguée à la collecte et la valorisation des déchets

Neuvième vice-président :
Henri Jammot
Maire du Lonzac
Délégué au Cycle de l'eau et à l'assainissement

Dixième vice-président :
Daniel Ringenbach
Maire de Lagarde-Marc-la-Tour
Délégué à la mobilité, au transport public et scolaire.

Onzième vice-présidente :
Christèle Coursat
Conseillère municipale Tulle
Déléguée à la culture et la lecture publique

Douzième vice-présidente
Fabienne Latour-Leyrat
Première adjointe Naves
Déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux sports

Autres membres du bureau : Émilie Boucheteil (maire de Chameyrat), Pierre-Marie Capy (maire de Saint-Salvadour), Pascal Cavitte (conseiller municipal Tulle), Roger Chassagnard (maire de Laguenne-sur-Avalouze), Pascal Fouché (maire de Cornil), Bernard Jauvion (maire de Favars), Christian Madelrieux (maire de Gros-Chastang), Fabrice Marthon (adjoint Tulle), Sophie Roy (maire de Beaumont).